GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

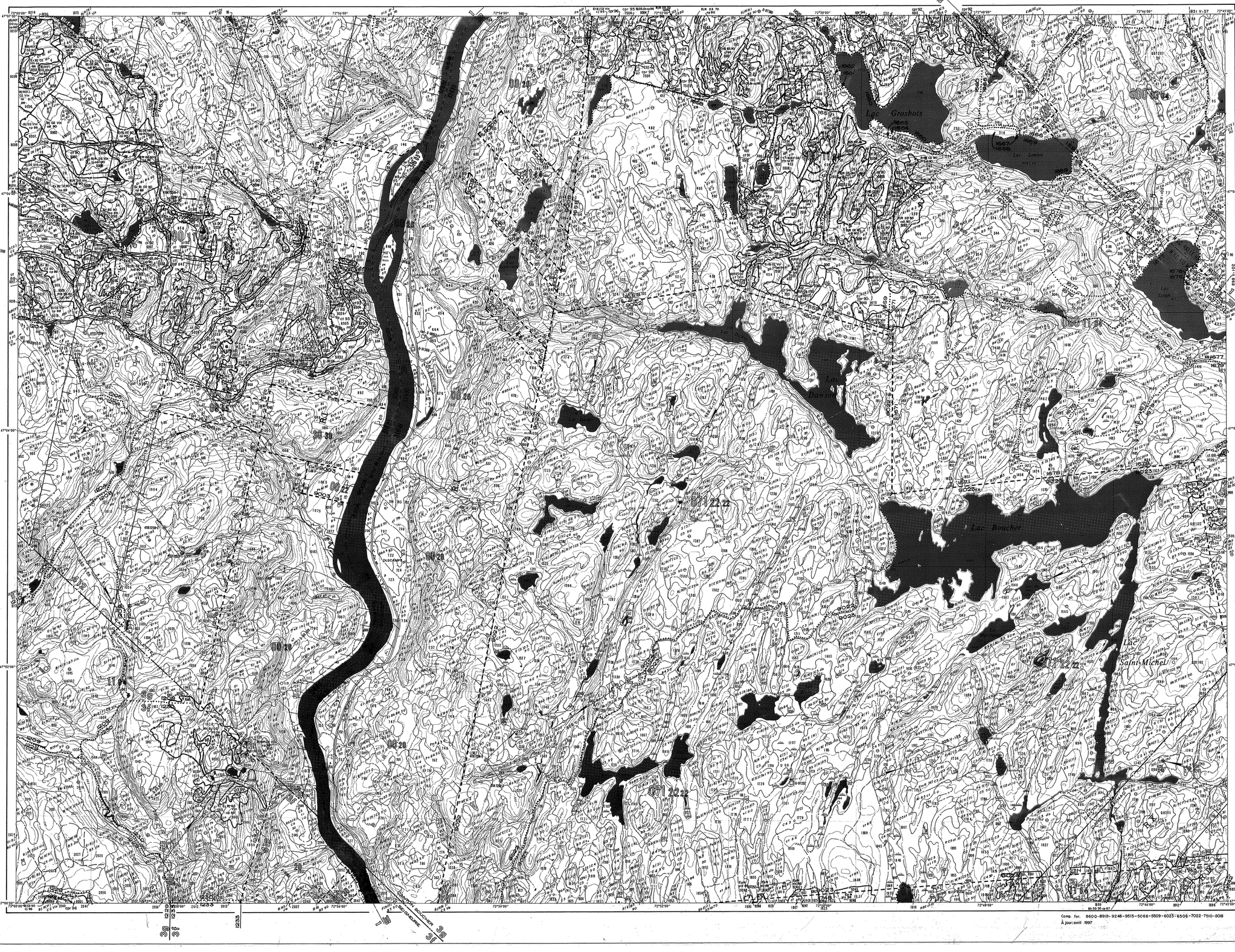

Autoroute, route principale
Route secondaire - privée, non-privée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement - droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, tourbière ou gravière
Arrachement dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de paroisse
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	ctr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe par bandes	cpb
Bloquage par halt (linéaire ou à plat)	bcp
Plantation à racines nues	pln
Plantation en régénérant	pre
Plantation de boutures	pbo
Ensemencement	ens
Fertilisation commerciale	fec
Récolte dans les balsaies baumiers (sécheresse ou tordeuse)	ecl

N.B. Des interventions uniquement sur perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— à pin rouge	R (PR)
— à pin gris	R (PG)
— à thuya (cèdre)	R (T)
— à prusse	R (PR)
— à mélèze	R (M)
Pessière	P
— à épinette noire et/ou thuya (sapin mélangé)	P (E)
— à thuya (cèdre)	P (T)
— à prusse	P (PR)
— à pin blanc et/ou pin rouge	P (PB)
— à pin rouge	P (PR)
— à pin gris	P (PG)
— à sapin et/ou épinette	P (S)
— plantation d'épinette blanche	P (S)
— plantation d'épinette noire	P (E)
— plantation de pin rouge	P (PR)
Sapinière	S
— à sapin et/ou épinette blanche (sapin mélangé)	S (S)
— à thuya (cèdre)	S (T)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— à pin rouge	S (PR)
— à pin gris	S (PG)
— à sapin et/ou épinette	S (S)
— à sapin (épinette blanche)	S (S)
— à sapin (épinette noire)	S (E)
— à sapin et/ou épinette blanche	S (S)
— plantation d'épinette blanche	S (S)
— plantation d'épinette noire	S (E)
— plantation de sapin baumier	S (SB)
Pinède à pin blanc	Pb
— avec pin rouge	Pb (PR)
— à thuya (cèdre) (pin blanc occupant plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (T)
— avec thuya (cèdre)	Pb (T)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— avec mélèze	Pb (M)
— avec pin gris	Pb (PG)
— avec sapin	Pb (S)
— avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
Pinède à pin rouge	Pr
— (plantation)	Pr p
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (PR)
— à thuya (cèdre)	Pr (T)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— avec mélèze	Pr (M)
— avec pin gris	Pr (PG)
— avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— (plantation)	Pr p
— plantation de pin sylvestre	Pr p
Pinède à pin gris	Pg
— (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (PG)
— avec thuya (cèdre)	Pg (T)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— avec mélèze	Pg (M)
— avec pin rouge	Pg (PR)
— avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (PB)
— avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— (plantation)	Pg p
Cédrière	C
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (T)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— à mélèze	C (M)
— à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— à pin rouge	C (PR)
— à pin gris	C (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— (plantation de thuya)	C p
Prucheraie	Pr
— (la prusse occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (PR)
— à thuya (cèdre)	Pr (T)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— à mélèze	Pr (M)
— à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— à pin rouge	Pr (PR)
— à pin gris	Pr (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— (plantation)	Pr p
MÉLÈZE	M
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)
— à thuya (cèdre)	M (T)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— à pin blanc et/ou rouge	M (PB)
— à pin rouge	M (PR)
— à pin gris	M (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— (plantation de mélèze européen)	M (M) E
— (plantation de mélèze japonais)	M (M) J
— (plantation de mélèze laricin)	M (M) L

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F (TG)	F (PG)
— — — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)
— — — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — — avec sapin	F (S)	F (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	B (S)	B (S)
— — — avec épinette noire ou rouge	B (E)	B (E)
— — — avec pin blanc	B (PB)	B (PB)
— — — avec pin rouge	B (PR)	B (PR)
— — — avec pin gris	B (PG)	B (PG)
Bouleau à bouleau jaune avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)
Peuplerie avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — avec épinette	Pe (E)	Pe (E)
Cédrière rouge résineuse	Ecr (R)	Ecr (R)
Cédrière résineuse	Ecr (R)	Ecr (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)
— — sur station humide	M (F)	M (F) (H)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F
— d'essences tolérantes	F
— d'essences tolérantes (plantation)	F p
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	B
— à bouleau jaune	BJ
Peuplerie	Pe
Cédrière rouge	Ecr
— à bouleau blanc et/ou bouleau gris	C
— à peuplier	C (PE)
— à feuillus d'essences intolérantes	C (F)
— à feuillus d'essences tolérantes	C (F)
Plantation d'essences feuillues	Pe p
— de peuplier noire	Pe (N)
— de peuplier	Pe (PE)
— de peuplier hybride	Pe (H)
— de frêne d'Amérique	Fr Am

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	dd
Dénudé et semi-dénudé humide	dh
Aulnaie	T

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en donner	cd
Coupe partielle par bande	cpb
Coupe partielle (pas épidémie légère)	cpl
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	épl
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche courtes: ⊖ 12.50% ⊕ 51.6 99%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Coupe totale	ct
Chablis sévère	ch
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101-120 "

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30(ans)	30-50 (ans)
80-30 "	30-50 "
80-50 "	50-80 "
90-50 "	50-80 "
90-70 "	70-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Je(jeune inéquienne): Plus d'dominance de feuil. tolérantes, uniquement des tiges ayant 0-29 ans
Vieilleuse inéquienne: Plus d'dominance de feuil. tolérantes, uniquement des tiges ayant 30 ans et plus
Autres peuplements: uniquement des tiges ayant plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m-7m)	2 (7m-13m)	3 (13m-16m)	4 (16m-19m)	5 (19m-22m)	6 (22m-)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 50%	*
Forte	51 à 80%	**
Abrupte	81% et plus	***

Superficie minimale de pentes : 5 %

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : R. Despréz ing. for. SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 1 E 1 C 1 C2 50 m 01 — S: défoliation; 1: classe de pente; E: classe de densité; 1: classe d'âge; C: classe de perturbation; C2: classe de hauteur; 50 m: classe de densité; 01: origine; ▲: sous groupe d'essences; ▲: groupement d'essences

R C1 c1 60 01 — R: classe de pente; C1: classe d'âge; c1: classe de perturbation; 60: classe de densité; 01: type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	4
Unité de gestion	411-1
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	3*
Mode de tenure ou de gestion	068 09 01
Bloc d'aménagement	
Concessionnaire ou autres	
Bassin hydrographique	316 01*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	412
Municipalité	32000*
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	1593*
Région écologique	3g*
Municipalité régionale de comté	M.R.C. 470 MÉKINAC

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser

Carte forestière: Photographie aérienne : 1987; Année de publication : 1988; Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/8/83, 1/11/87
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-P-6	31-P-7	31-P-8	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-P-3	31-P-2	31-P-1	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-I-14	31-I-15	31-I-16	

31 P/2 S.O.

Comp. for. 860-8918-9248-9515-5068-5509-6023-6508-7022-7510-8018
À jour: avril 1997